

MODALITES ACCES MASTER 2 DSRH

A chaque étape du processus de sélection, les résultats vous seront notifiés sur l'interface **ecandidat**.

DATE LIMITE DE DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE*:

30 avril 2026

***A savoir :** Tous les candidats seront convoqués à l'épreuve d'admissibilité.

Déroulé de l'épreuve d'admissibilité :

Epreuve écrite d'une durée d'1h30

Question(s) de réflexion portant sur un ouvrage à lire au préalable :

Linhart, D. (2021). *L'insoutenable subordination des salariés*. Erès.

L'épreuve se déroulera le :

5 mai 2026 de 14h à 15h30

(Site ARTEM- IAE NANCY)

Résultats de l'épreuve d'admissibilité :

A partir du 22 mai 2026

sur *ecandidat* (aucune réponse par téléphone, email, etc...)

L'épreuve d'admissibilité détermine :

- | | |
|--|---|
| - Soit le refus de votre candidature : | Statut sur ecandidat = Défavorable + motif |
| - Soit votre admissibilité à l'entretien : | Statut sur ecandidat = Présélection |

Déroulé de l'épreuve d'admission :

Chaque candidat passera un entretien individuel de motivation avec des enseignants et des praticiens de la fonction RH. Ces entretiens se dérouleront le :

2 juin 2026

(Site ARTEM- IAE NANCY)

Résultats d'admission définitive :

A partir du 3 juin 2026

sur *ecandidat* (aucune réponse par téléphone, email, etc...)

L'entretien détermine la décision finale sur votre candidature :

- | | |
|--|--------------------------------------|
| - Soit admission en liste principale : | Statut = Favorable |
| - Soit admission en liste complémentaire : | Statut = Liste complémentaire |
| - Soit refus : | Statut = Défavorable + motif |

A l'issue des entretiens, il sera nécessaire pour les candidats retenus en liste principale de valider leur place via *ecandidat* avant le 22/06/2026.